

SIAEP du VIC BILH MONTANERES
38 Place Marcadieu
64350 LEMBEYE
Tél 05.59.77.48.01
Email : siaepvbm@orange.fr

SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL

du MARDI 22 NOVEMBRE 2016 à 20 h 30

Présidence de Monsieur Paul LAGRAVE, Président,

Etaient présents : Mrs et Mmes les délégués : Jean-François Garnier, Jean-Pierre Larroude, , Jean-Philippe Truco, Jean-Luc Péhau, , André Teulé, , Jean-Jacques Palazoo, Raymond Sansot, Delphine Fourcade, Arnaud Vigneau, Didier Lafère, Anne-Marie Théas-Laban, , Johan Larque, Thierry Barbé, Jean-Michel Dessere, Yannick Lamarque, Martine Loustau, Serge Prat, Stéphanie Carpentier, Annick Carpentier Champroux, Frédéric Guilhamat, Dominique Lagahe, Serge Capdevielle, Benjamin Belloc, Jean-Marc Pécarrère, Michel Chantre, Franck Peyre.

Absents excusés : Mme Sonia Reisch

Absents : Mrs et Mmes Joel Labat, Fabrice Siro, Jean-Luc Péhau, Stéphan Baylot, Jean Tortigue, Francis Lagahe, Julien Pouts, Didier Lafère, Jean-Luc Argel , Thierry Mondat, Hervé Jouglà, , Christian Pey-Bayle ,Emmanuel Mercier, Christelle Martinez, Janine Bert, André Escloupé, Julien Baluhet , Josiane Chauveau, Jean-Claude Laporte, Philippe Castets, Raymond Villalon, Jean Touya.

Secrétaire de séance : Mr Michel Chantre

Convocation faite le 04/11/2016

Nombre de membres du bureau en exercice : 48

Nombre de membres présents : 25

Délibération N° 02- 22112016 – acte télétransmis le 25/11/2016

OBJET: prix de l'eau 2017 – part du syndicat – ensemble du territoire du SIAEP du Vic-Bilh-Montanères

Mr le Président rappelle aux délégués qu'il avait été décidé lors des précédentes réunions de ne pas majorer le prix de l'eau, part du syndicat, tant que les résultats de l'étude diagnostic réseaux ne sont pas connus, et d'attendre le renouvellement de la Délégation de Service Public, devant intervenir le 1^{er} janvier 2017, sur les anciens territoires des syndicats de Lembeye et des Enclaves.

La décision ayant été prise concernant l'attribution de ces territoires au nouveau délégataire SATEG-SAUR, au 1^{er} janvier 2017, Monsieur le Président propose de faire évoluer les tarifs du prix de l'eau comme suit :

Territoires des syndicats	LEMBEYE	MONTANER	CROUSEILLES	LES ENCLAVES
Part fixe abonnement	30.00 €	50.00 €	36.68 €	18.00 €
Part variable syndicale	0.320 €	0.265 €	0.345 €	0.224 €

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le comité syndical du SIAEP du Vic-Bilh Montanères décide.

- **D'ADOPTER** les nouveaux tarifs de vente d'eau sur l'ensemble des territoires du syndicat comme énoncé ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2017

Adopté à l'unanimité

PCC affiché et publié le

Le Président du SIAEP du VBM
Paul LAGRAVE

